

**DECLARATIONS PARTICULIERES**  
 (CERTIFICAT D'ASSURANCE)

Cette Police contient des clauses pouvant limiter le montant de l'indemnité

No. de police antérieure BFL04MTL00075		Renouvellement No. de police BFL04MTL00075	
<b>ASSURÉ DÉSIGNÉ</b>	Les propriétaires, 9240 Rue Riverin (SDC), agissant en leur propre nom ou en tant que syndicat de copropriété et / ou en tant que fiduciaires et / ou en tant qu'agents pour le compte de tous les copropriétaires d'unités.		
<b>ADRESSE POSTALE</b>	Laucaudrique – Gestion de copropriétés (Gestionnaire) 4305 boul. Lapinière, bureau 100, Brossard, QC J4Z 3H8		
<b>PÉRIODE D'ASSURANCE</b>	Du: 27 avril 2021	au: 27 avril 2022	
	00h01 heure normale		
<b>EMPLACEMENT(S) ASSURÉ(S)</b>	9240 rue Riverin,, Brossard, QC J4X 2T8		
<b>CONSTRUCTION</b>	Résistant au feu non standard	5 étage(s)	1 immeuble(s)
<b>AFFECTATION PAR L'ASSURÉ</b>	17 unité résidentielle(s)	0 unité commerciale(s)	
L'assurance est assujettie, sous réserve des déclarations, aux termes et conditions de la police et de ses avenants, uniquement pour les avenants spécifiques et pour lesquels une limite ou une annotation spécifique est indiquée ci-dessous.			

**NATURE ET ÉTENDUE DE L'ASSURANCE**

SECTION I - BIENS BFLSPW001REV1015AB(Rev17Nov2016) - (Date de l'évaluation : 3 juillet 2018)			
A.	Biens de toute description - tous risques, règlements administratifs globaux, Règle proportionnelle 90%, coût de remplacement.		\$5,162,229
	Frais de copropriété mensuel, indemnisation 12 mois		\$67,000
	Contenu		
	Franchise globale – tous risques	10 000 \$	
	Vitres - Risques Désignés	10 000 \$	
	Refoulement d'égout	25 000 \$	
	Franchise en dommage par l'eau	25 000 \$	
	Assurance contre les tremblements de terre (Limite annuelle)	15 % / minimum 100 000 \$	100% du montant de la garantie
	Inondation (Limite annuelle)	25 000 \$	100% du montant de la garantie
	Clés et serrures	2 500 \$	\$25,000
	Frais de subsistance supplémentaires – 50 000\$ par unité		\$50,000
	Frais de subsistance supplémentaires - par année d'assurance		\$1,000,000
B.	Pertes d'exploitation (loyers), 100% Coassurance, période d'indemnité (mois) -" N/A	N/A	Non couvert
SECTION I.I - a. BIENS EXCÉDENTAIRES - Limite excédentaire des extensions de garanties & Limite excédentaire, Valeur à neuf - (Date de l'évaluation : 3 juillet 2018)			
	Limite excédentaire – Valeur à neuf		Non-disponible
	Limite excédentaire des extensions de garanties jusqu'à 1 000 000 \$		Non couvert
SECTION II - DÉLITS (CRIME.ZUR.CANADA 11.18.2020)			
I.	Formule Élargie - Espèces et Valeurs		
	Perte à l'intérieur des locaux	Nil	\$10,000
	Perte à l'extérieur des locaux	Nil	\$10,000
II.	Assurance Globale Contre la Malhonnêteté, La Contrefaçon, la Falsification et la Fraude		
	Détournement - incluant gestionnaire d'immeuble	Nil	\$25,000
	Contrefaçon des billets de banque et des mandats	Nil	\$10,000
	Contrefaçon préjudiciable aux déposants	Nil	\$10,000
	Fraude Informatique ou Fraude en Matière de Transfert de Fonds	Nil	\$10,000
	Falsification de Carte de Crédit	Nil	\$10,000
SECTION III - RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE (CGL.ZUR.CANADA 11.18.2020)			
A.	Responsabilité civile pour dommages corporels/ matériels - par événement	2 500 \$	\$5,000,000
	Produits / travaux complétés - Par année d'assurance	2 500 \$	\$5,000,000
B.	Assurance de la responsabilité civile pour préjudice personnel		\$5,000,000
C.	Assurance des frais médicaux - par personne		\$25,000
D.	Responsabilité locative (Formule Étendue)	2 500 \$	\$1,000,000
	Automobile des non-propriétaires avenant FPQ #6	2 500 \$	\$5,000,000
	Excluant location de véhicule long terme avenant FAQ #99		Inclus
	Responsabilité civile pour les dommages aux véhicules loués avenant FAQ #94	2 500 \$	\$50,000
	Responsabilité civile assumée par contrat avenant FAQ #96		Inclus
	Responsabilité relative aux avantages sociaux – erreurs & omissions		\$1,000,000
	Infectious Agent or Communicable Disease Exclusion – With Limited Exceptions (Formulaire ZC 20038 U-ZGP (06/2020))		
	Total Pollution Exclusion (Formulaire ZC 20018 U (10/2011))		

Police en participation

NATURE ET ÉTENDUE DE L'ASSURANCE			
<b>SECTION IV - RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS &amp; DIRIGEANTS DE COPROPRIÉTÉ</b> (Formulaire D51100C (11/15) and (Formulaire D 51740 (12/15))			
Sur la base des réclamations présentées - incluant gestionnaire d'immeuble		Nil	\$2,000,000
Actes répréhensibles liés à la protection de la vie privée		Nil	\$50,000
Actes répréhensibles liés à la sécurité des données		Nil	\$50,000
<b>SECTION V - BRIS DE VITRES (HALL D'ENTREE INCLUS) - REDUCTION DE FRANCHISE</b>			
Résidentiel		N/A	Non couvert
Commercial		N/A	
Auvents		N/A	
<b>SECTION VI - BRIS DE MACHINE 70107-(Revision 06-2016)</b>			
BM31V2: Formule étendue générale – incluant: machines de production et équipement électronique - Dommages directs incluant réparation ou remplacement, dispositions légales, interruption de services - Extension de garantie à la section VI : selon la police maitresse - Avenant de suppression de la franchise (pour les pertes de plus de 25 000\$)		2 500 \$	\$5,189,555
BM34: Frais supplémentaires – 100% disponible le premier mois Frais de subsistance supplémentaires - par unité Frais de subsistance supplémentaires - par année d'assurance Frais de copropriété mensuel, indemnisation 12 mois	Période d'attente 24 heures		\$1,000,000 \$25,000 \$1,000,000 \$67,000
BM33: Pertes des profits – loyer, Période d'indemnisation (mois) " N/A		N/A	Non couvert
<b>SECTION VII - RESPONSABILITÉ POUR ATTEINTE À L'ENVIRONNEMENT</b>			
Limite par événement – Garanties A-G		N/A	Non couvert
Pertes d'exploitation – Limite par événement – Garantie H			Non couvert
Montant par année d'assurance			Non couvert
<b>SECTION VIII - ACCIDENT DES BÉNÉVOLES</b>			
Capital assuré		N/A	Non couvert
<b>SECTION IX - PROTECTION JURIDIQUE DASBCS (QC). -1.2.-3,-6(AUG2018)</b>			
Chaque événement		Nil	\$25,000
Par année d'assurance.			\$1,500,000
<b>SECTION X - TERRORISME</b>			
Par événement		N/A	Non couvert
Par année d'assurance			Non couvert
<b>SECTION XI - GARANTIE EXCÉDENTAIRE (BFL Manuscrite)</b>			
Détournement excédentaire - incluant gestionnaire d'immeuble	Voir libellé de police		\$975,000
Responsabilité civile générale excédentaire - section A&B et avenant FPQ #6	Voir libellé de police		\$25,000,000
Responsabilité excédentaire des administrateurs et dirigeants - copropriété	Voir libellé de police		\$18,000,000
Accident des bénévoles	N/A		Non couvert
Frais juridiques excédentaire	N/A		Non couvert
- Par année d'assurance	N/A		Non couvert
<b>SI PERTE, PAYABLE A:</b>	Tous les propriétaires d'unité &/ou autres créanciers hypothécaires, selon leur intérêt, et tel qu'inscrit au Registre foncier du Québec applicable audit immeuble.		
	<b>(La clause hypothécaire standard est applicable sauf si clause créancier hypothécaire spécial jointe).</b>		
<b>ASSURÉ ADDITIONNEL:</b>	9176-8895 Québec inc. &/ou Gestion Laucandrique		

LISTE D'ASSUREURS / PRESTATAIRES DE SERVICE				
Assureur/Prestataire de service	Section	Participation	Police maitresse No.	
Autorisation accordée B0713SPRGL2001012 souscrite auprès de certains souscripteurs du Lloyds	GARANTIE EXCÉDENTAIRE	100%	SPRGL2001012	
DAS Legal Protection Inc.	PROTECTION JURIDIQUE	100%	47413 (Policy)	
Echelon Insurance	BIENS	10%	BFLSPW001	
Compagnie D'Assurance Great American	RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS & DIRIGEANTS DE COPROPRIÉTÉ	100%	D51100C	
Intact Assurance	BRIS DE MACHINE	100%		
Royal & Sun Alliance Insurance Company of Canada	BIENS	5%	BFLSPW001	
Starr Insurance & Reinsurance Limited	BIENS	25%	BFLSPW001	
Starr Insurance & Reinsurance Ltd.	BIENS	20%	BFLSPW001	

Trisura Guarantee Insurance Company	BIENS	10%	BFLSPW001	
Société d'Assurance Westport	BIENS	10%	BFLSPW001	
		10%	BSE0000763-01(Policy)	
Zurich Insurance Company Ltd	BIENS	20%	BFLSPW001	
	DÉLITS	100%		
	RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE	100%		

Aux fins de la Loi sur les sociétés d'assurances (L.C. 1991, ch. 47), ce document est délivré dans le cadre des activités d'assurance des souscripteurs de Lloyd's au Canada et Liberty Mutual Insurance Company

**Ce certificat n'est pas valide à moins d'être contresigné par un représentant autorisé de(s) (l')assureur(s). BFL CANADA risques et assurances inc.**

 

**Gareth McDonnell, Représentant(s) Autorisé(s)**

**Lisa Giannone, Représentant(s) Autorisé(s)**



**Robert Drouin, directeur clientèle**

**E. & O.E.**

**Date: 26 avril 2021**